

même terrain d'atterrissage à Uli et l'île de Sao Tomé. Si le gouvernement s'était rendu à notre demande à l'époque, les approvisionnements à destination des secteurs assiégés du Biafra auraient doublé. L'occasion s'offrait au gouvernement de sauver plusieurs centaines de milliers de vies du million et demi de personnes qui devaient mourir de faim depuis dans la région. Le même plaidoyer a été répété par le major général Wrinch, haut commissaire de la Croix-Rouge canadienne au nom de la Croix-Rouge internationale. Mais que s'est-il produit?

Le gouvernement a dépêché au total trois appareils Hercules au Nigéria et au Biafra. Ils n'y sont pas restés longtemps. Le premier avion s'est dirigé sur Lagos le 10 octobre 1968 et il y est demeuré au sol jusqu'à son retour au Canada quelques semaines plus tard. On a allégué comme prétexte pour ne pas utiliser cet appareil que deux des pistes situées dans les territoires occupés par les fédéraux étaient en mauvais état et que l'avion Hercules les endommagerait. L'autre terrain d'atterrissage disponible servait, aux dires des autorités nigérianes, à des fins militaires et n'était donc pas accessible. Monsieur l'Orateur, l'un de ces aéroports était Calabar qui est reconnu internationalement. Les avions Hercules sont censés pouvoir atterrir en pleine campagne. De fait, l'un d'eux a atterri sur une piste improvisée à Uli, au Biafra. L'officier canadien chargé de l'opération a dit être intrigué par les prétendues difficultés d'atterrissage. La vérité, c'est que le gouvernement nigérian ne semblait pas intéressé et le gouvernement canadien n'a pas protesté, semble-t-il, contre le fait que l'appareil n'ait pas été utilisé dans cette région.

Un autre appareil canadien Hercules a été envoyé le 15 octobre 1968 à Fernando Po pour participer au point aérien organisé par la Croix-Rouge internationale à partir de l'île d'Uli. Il a effectué 10 vols jusqu'à Uli avec un chargement d'environ 200 tonnes de vivres. La plupart du temps, l'avion était retenu au sol; or, aux environs de décembre de la même année, 1968, il est revenu au Canada pour de bon. Le troisième avion n'était qu'un appareil de ravitaillement et il n'y avait pas lieu d'en tenir compte.

• (3.10 p.m.)

La raison alléguée pour le retrait de ces avions était que l'un des avions de la Church Aid avait été abattu et que l'opération était devenue trop dangereuse. Néanmoins, les opérations de la Church Aid se sont poursuivies. Une deuxième raison que le premier ministre

a donnée à la Chambre, il y a environ un an, était que les autorités biafraises n'acceptaient pas les vols de jour proposés par le gouvernement fédéral du Nigéria. Le premier ministre (M. Trudeau) a dit clairement qu'on avait posé cette condition: le général Ojukwu s'engagerait à ne pas se servir des pistes d'atterrissage pendant les heures de jour pour les envois d'armes. Nous avons donc ici une première proposition de vols de jour assujettie à des conditions de portée militaire. Pour excuser notre inaction, nous accusons le général Ojukwu d'entraver l'envoi des secours offerts à ses compatriotes. J'y reviendrai.

Plus on se demande pourquoi cette raison particulière (les vols diurnes) a été invoquée et pourquoi on n'a rien fait, plus on se rend compte que c'est une mauvaise raison. Je m'expliquerai tantôt. S'il n'y avait pas de vols de jour apportant des armes à Uli, bien qu'on ait demandé au général Ojukwu d'y renoncer, et la condition posée par les Nigériens et le refus des Biafrais sont absolument insensés. Rien ne sert d'imposer cette condition ou de refuser de s'y rendre; il est parfaitement clair que ce n'était pas le fond de l'histoire. Des armes arrivaient par air et par conséquent la demande avait une signification militaire. Si, d'autre part, ces vols permettaient de transporter des armes à Uli, on se trouvait de fait à demander au général Ojukwu,—aux abois dans une guerre où lui et son peuple voient une guerre d'extermination,—de renoncer à leurs moyens de défense, en fait, de se rendre, un point c'est tout.

Naturellement, les Nigériens savaient, et d'autres y compris le ministre auraient dû savoir, qu'une offre assujettie à cette condition serait forcément rejetée. Quand elle l'a été, il aurait dû comprendre qu'il s'agissait vraiment d'une tactique de propagande qui malheureusement a trop bien réussi à aliéner la sympathie non pas pour le régime biafrais, ce qui importe peu, mais pour les innocentes victimes de la guerre.

Je disais donc que l'effort canadien, par l'entremise de trois Hercules, a duré quelques semaines. On a livré au Biafra 200 tonnes de secours réparties sur dix vols. Je tiens à ce que la Chambre compare cela avec les résultats des opérations des Églises que nous demandons à la Chambre d'appuyer par la présente motion à l'étude. Abstraction faite de la Croix-Rouge internationale, l'opération conjointe des Églises dont Canairelief, organisme canadien mentionné dans la motion constitue un élément important, avait à la fin d'octobre dernier effectué 4,183 vols et livré 45,000